

Nantes, le 19 avril 2012

**Association Bretagne Réunie**  
3 rue Harrouys, BP 49032  
44090 Nantes Cedex 1

(06 82 67 19 46)

Monsieur François Hollande

Candidat à la Présidence de la République

Monsieur,

Comme vous le savez, une large majorité (68 %) de la population de la Loire-Atlantique et de la "région Bretagne" (administrative) souhaite les voir réunifiées afin de créer une région Bretagne à fort potentiel économique, en situation de dynamiser le Nord-Ouest de la France.

Dans le sillage de cette réunification, la recomposition de l'ensemble du Nord-Ouest aboutirait à une réduction du nombre de régions qui, de 6 collectivités faibles, deviendraient 4 régions puissantes.

Cette volonté et cet élan sont juridiquement bloqués par le veto (ou le possible veto) d'élus locaux et/ou nationaux qui s'opposent à employer un des deux textes du Code général des Collectivités territoriales qui permettraient de demander à la population des cinq départements bretons si elle veut réunifier la Bretagne. Ainsi, le gouvernement n'a pas saisi le Parlement en application de l'article L4122-1, et le Conseil Régional des Pays de la Loire refuse même d'évoquer la question qui pourrait être tranchée par les deux régions en application de l'article L4122-1-1. Ce dernier texte fait l'objet d'une amélioration démocratique, à l'initiative de Messieurs LE FUR et de RUGY, qui est en cours d'examen au Sénat, mais dont le sort est incertain.

Aujourd'hui, nous souhaitons savoir si vous acceptez de vous engager :

- à soutenir le projet de réforme de l'article L4122-1-1 et sa rédaction résultant de l'amendement LE FUR - DE RUGY permettant d'interroger la population de la Bretagne, Loire Atlantique incluse, grâce un référendum d'initiative partagée,
- et/ou à proposer, par application de l'article L4122-1, un texte de loi au Parlement pour qu'il tranche la question en réorganisant le découpage actuel soit directement puisqu'il a l'autorité pour cela soit en ayant recours à un référendum.

Nous serions particulièrement honorés de venir exposer de vive-voix et de façon plus précise, à vous-même ou à vos proches collaborateurs, ces éléments et plus largement les arguments que porte notre association sur un projet qui nous tient particulièrement à cœur : la Réunification de la Bretagne.

En vous remerciant par avance de l'attention toute particulière que vous réserverez à notre demande et dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agrérer, Monsieur, l'expression de notre haute considération.

Le Président

Jean-François Le Bihan,  
(06 78 77 50 23)

Le Vice-Président

Alain Francis Peigné  
(06 15 12 55 89)

